

SALAIRES MENSUELS DES SACRISTAINS et ORGANISTES (40h/sem)

A partir du 1er décembre 2023

Base :	234,32 %
--------	-----------------

Nb d'heures par semaine	Base 100%	Révisions quinquennales				
		0 an	Après 5 ans	Après 10 ans	Après 15 ans	Après 20 ans
		Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
Salaires mensuels à appliquer en fonction des quinquennales						
SACRISTAIN						
1 heure / sem	20,64	48,36	53,20	58,52	64,37	70,81
ORGANISTE Non diplômé						
1 heure / sem	22,04	51,64	56,81	62,49	68,74	75,61
ORGANISTE Diplômé						
1 heure / sem	22,74	53,28	58,61	64,47	70,92	78,01
ORGANISTE Lauréat ou premier prix d'orgue des conservatoires						
1 heure / sem	24,13	56,54	62,20	68,42	75,26	82,78
CHANTRE - ORGANISTE Non diplômé						
1 heure / sem	33,06	77,47	85,21	93,73	103,11	113,42
CHANTRE - ORGANISTE Diplômé						
1 heure / sem	34,10	79,90	87,89	96,68	106,35	116,99
CHANTRE - ORGANISTE Lauréat ou premier prix d'orgue des conservatoires						
1 heure / sem	36,20	84,82	93,31	102,64	112,90	124,19

Méthode préconisée pour le calcul du traitement annuel des employés

Ex : Sacristain sans ancienneté prestant 14h par semaine

$$48,36 \text{ €} \times 12 \text{ mois} \times 14 \text{ h par semaine} = 7 \quad 8.124,48 \text{ €}$$

Ex : Organiste diplômé (10 ans d'ancienneté) prestant 5h/sem et ayant 11 années d'ancienneté donc 2 quinquennales

$$64,47 \text{ €} \times 12 \text{ mois} \times 5 \text{ h par semaine} = 3. \quad 3.868,20 \text{ €}$$

Ouvriers (nettoyeur.euse, base 40h/sem, adapté au 01/

01-11-23

Salaire horaire minimum garanti aux travailleurs de minimum 18 ans :

11,5049 €